

EPCI à fiscalité propre :
Saint-Louis Agglomération

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

15

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communaux résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communaux
1	Maire	Mme	Valérie KUNTZ	18/12/1972	22/03/2026	218	OUI
2	Premier adjoint	M.	Serge SCHERRER	06/08/1954	22/03/2026	218	OUI
3	Conseiller municipal	M.	Thierry BRUYERE	23/09/1960	22/03/2026	218	NON
4	Conseiller municipal	M.	Laurent Patrick VIDALE	13/04/1963	22/03/2026	218	NON
5	Conseiller municipal	M.	Benoit MASSE	01/07/1970	22/03/2026	218	NON
6	Conseiller municipal	Mme	Nathalie MANDIRAC	16/04/1972	22/03/2026	218	NON
7	Conseiller municipal	M.	Fabrice DUBOULOZ-MONNET	07/06/1974	22/03/2026	218	NON
8	Conseiller municipal	Mme	Valérie STREISSEL	15/03/1976	22/03/2026	218	NON
9	Conseiller municipal	Mme	Isabelle GARNIER	04/05/1976	22/03/2026	218	NON
10	Conseiller municipal	Mme	Virginie MONDIERE	30/10/1978	22/03/2026	218	NON
11	Conseiller municipal	Mme	Barbara MARTIN	06/02/1980	22/03/2026	218	NON
12	Conseiller municipal	Mme	Caroline MEYER	13/08/1982	22/03/2026	218	NON
13	Conseiller municipal	Mme	Elodie KNECHT	14/05/1992	22/03/2026	218	NON
14	Conseiller municipal	M.	Anthony KUENTZ	09/07/1996	22/03/2026	218	NON
15	Conseiller municipal	M.	Timothé STAMPFLER	28/03/1997	22/03/2026	218	NON

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,
A. Waltenheim
le 22 mars 2026



¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Mme	Valérie KUNTZ	18/12/1972	Maire	218
M.	Serge SCHERRER	06/08/1954	Premier adjoint	218
M.	Thierry BRUYERE	23/09/1960	Conseiller municipal	218
M.	Laurent Patrick VIDALE	13/04/1963	Conseiller municipal	218
M.	Benoit MASSE	01/07/1970	Conseiller municipal	218
Mme	Nathalie MANDIRAC	16/04/1972	Conseiller municipal	218
M.	Fabrice DUBULOZ-MONNET	07/06/1974	Conseiller municipal	218
Mme	Fabrice STRAISSEL	15/08/1976	Conseiller municipal	218
Mme	Isabelle GARNIER	04/05/1976	Conseiller municipal	218
Mme	Virginie MONDIERE	30/10/1978	Conseiller municipal	218
Mme	Barbara MARTIN	06/02/1980	Conseiller municipal	218
Mme	Caroline MEYER	13/08/1982	Conseiller municipal	218
Mme	Elodie KNECHT	14/05/1992	Conseiller municipal	218
M.	Anthony KUENTZ	09/07/1996	Conseiller municipal	218
M.	Timothé STAMPFLER	28/03/1997	Conseiller municipal	218

Fait à WALTENHEIM, le 22.03.2026.

Le maire
(ou son remplaçant),



Valérie KUNTZ
Madame la Maire
Mairie de Waltenheim

Le conseiller municipal
le plus âgé,

Les assesseurs,

Le secrétaire,

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).